

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

3209

Matricule :

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HEBDIKA, Mohammed

Date de naissance :

11.11.1958

Adresse :

Tél. : 077 073 1574

Total des frais engagés :

396,50

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur AHMED ELBALDI
Médecine Générale
Lotissement TISSIR N°207 Mediouna
GSM : 0668 12 34 15

Cachet du médecin :

Date de consultation :

06 Dec 2022

Nom et prénom du malade :

LAMGHANI Fatima

Age: 60ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Algérie 1 RTA Arabe Rella

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Fedha 2022

Le : 06 DEC 2022

Signature de l'adhérent(e) :

06 DEC 2022

2

3

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie NASR ALLAH Docteur En Pharmacie 3 Lot Nasr Allah 2 Medinauna Blanca Tel: 05 23 33 85 00	06/12/2022	246,50

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																					
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																					
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.																					
	SOINS DENTAIRES Dents Traitées Nature des Soins Coefficient	INP : <input type="text"/>																			
		CCEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																			
		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																			
		DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>																			
		FIN D'EXECUTION <input type="text"/>																			
		O.D.F PROTHESES DENTAIRES 	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1" data-bbox="1539 864 1742 1008"> <tr> <td colspan="2">H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> <td>00000000</td> <td>35533411</td> </tr> <tr> <td colspan="2">G</td> <td>11433553</td> <td></td> </tr> </table>			H		25533412	21433552	D		00000000	00000000	B		00000000	35533411	G		11433553	
			H		25533412	21433552															
			D		00000000	00000000															
			B		00000000	35533411															
			G		11433553																
CCEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																					
MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																					
DATE DU DEVIS <input type="text"/>																					
DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>																					
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Therapeutique, nécessaire à la profession																					

Dr. EL BALDI Ahmed
Médecine Générale
Ancien Médecin des Urgences
Expert Judiciaire Auprès des Tribunaux
de Casablanca

للدكتور لأحمد للبلي
طب عام
طبيب سابق بأقسام المستعجلات
خبير قضائي لدى محاكم
الدار البيضاء

Le, 06 DEC 2022

ORDONNANCE

LAAY GHANI Farida

74,80

~~Spectacu~~ 2x1
1 g

Dr. EL BALDI
Médecin Général
Téléphone: 0668 12 34 15
Lotissement TISSIR N°207 Mediouna
GSM: 0668 12 34 15

74,80

63,30

Ballo gl
2 gel 2x7

13,20 ceta 2x15

1 g 2x7

LOT: 220292
DUO: 03/2025
63,30DH

46,60

Kenid 10

1 g 2x7

LOT : 4477
PER : 06/24
PPV : 46,60 DH

78,60

Dr. EL BALDI
Médecine Générale
Téléphone: 0668 12 34 15
Lotissement TISSIR N°207 Mediouna
GSM: 0668 12 34 15

Alona 10
1 g 1

LOT: M0830
PER: 07/2024
PPV: 78,60DH

276,50

تجزئة التيسير 207 مديونة Lot TISSIR 207, Mediouna

GSM : 06 68 12 34 15 - Fix : 05 22 33 89 85 - ICE : 002252941000069 - PATENTE : 37700169